

## GUIDE Demande d'Admission Préalable (DAP) – version synthétique

Ce guide vous explique comment remplir et valider les rubriques « formulaire » et « mes démarches » pour une candidature en premier cycle universitaire (licence 1 ou 2) ou en école d'architecture.




Nous rappelons que la validation de ces deux rubriques et le dépôt du dossier papier doivent être effectués avant le 15 février 2008. Passée cette date, aucun dossier ne sera accepté.

### I- REMPLIR LE FORMULAIRE CAMPUSFRANCE

Le formulaire Campusfrance comporte quatre onglets : cursus, langues, motivations et validation.


#### 1- Onglet « cursus »

Munissez-vous de vos relevés de notes pour effectuer cette étape

- ◆ Dans cet onglet, vous devez décrire votre parcours d'études effectuées jusqu'à cette année.
    - ⇒ Si vous passez le baccalauréat cette année, sélectionnez « 2008 » dans la rubrique « année de votre titre ou diplôme de référence ».
    - ⇒ Si vous avez déjà le baccalauréat, sélectionnez l'année où vous l'avez obtenu (2007 ou moins).
  - ◆ Vous devez ensuite indiquer dans le tableau le détail de chacune des années de votre cursus.
    - ⇒ Pour chaque année (chaque ligne du tableau), vous devez indiquer le nom de l'établissement dans lequel vous vous trouviez en cliquant sur .
    - ⇒ Indiquez ensuite, dans la case où figure « votre choix », le type de bulletin de notes qui se rattache à l'année en question.
    - ⇒ Vous devez ensuite enregistrer le bulletin de note se rattachant à chaque année de votre cursus (Terminale, Première et Seconde). Vous pouvez soit enregistrer un bulletin que vous aurez préalablement scanné, en cliquant sur , soit saisir directement les notes obtenues dans un tableau, en cliquant sur .
- Remarque : si vous passez le baccalauréat cette année, vous devez indiquer les notes obtenues au premier trimestre de l'année 2007/2008. Indiquez X pour les notes que vous n'avez pas.
- ◆ Enfin, vous devez indiquer si vous êtes dans un des cas particuliers prévus par les procédures Campusfrance Bénin, en répondant à la question « êtes vous dans l'un des cas suivants ? ». Laissez à « votre choix » si vous ne correspondez pas au choix proposé.

⇒ Vous pouvez alors valider l'onglet « cursus » et passer à l'onglet suivant.


#### 2- Onglet « Langues »

Dans cet onglet, vous pouvez indiquer vos éventuels séjours en France et le(s) test(s) de français que vous avez déjà passé(s). Pour ajouter un séjour ou un test, cliquez sur  puis répondez aux questions posées.

Vous devez ensuite préciser votre niveau en français et en anglais.

⇒ Vous pouvez alors valider cet onglet et passer au suivant.

### 3- Onglet « Motivations »

Dans cet onglet, vous pouvez, si vous le souhaitez (nous vous le recommandons) enregistrer votre photo et votre CV en cliquant sur .

Vous devez ensuite rédiger vos « motivations » en répondant aux questions posées.

👉 **Une fois toutes les rubriques remplies, vous pouvez valider l'onglet et passer au suivant.**

### 4- Onglet « Validation »

Cet onglet vous permet tout d'abord de vérifier si vous avez correctement rempli et validé chacun des onglets du formulaire.

Si certains onglets sont marqués « incomplet », vous devez les compléter et les valider avant de pouvoir effectuer la validation finale du formulaire.

Une fois tous les onglets remplis et validés, cliquez sur « valider » dans l'onglet « validation » pour procéder à la validation finale de votre formulaire CampusFrance. **Attention cette action est irréversible : une fois le formulaire validé, vous ne pourrez plus le modifier.**

## II- REMPLIR LA RUBRIQUE « MES DEMARCHES »

Une fois le formulaire CampusFrance validé, vous devez indiquer vos projets d'études dans la rubrique « mes démarches ».

👉 *Qu'est ce qu'une Démarche ?*

*Le terme « Démarche » désigne une demande de formation, de stage ou de concours effectuée dans les établissements sélectionnés par l'étudiant.*

Attention, vous ne pourrez pas valider la rubrique « mes démarches » tant que vous n'aurez pas validé votre formulaire CampusFrance (étape précédente).

### 1- Saisie d'un projet d'études en licence 1 ou 2 (dossier DAP blanche)



◆ Pour créer votre nouvelle démarche, cliquez sur .

⇒ Dans l'onglet « recherche par consortium ou établissement », sélectionnez, dans le menu « groupe de consortium » « DAP blanche et bleue ».

⇒ Sélectionnez ensuite, dans le menu « Consortium », le domaine d'études de votre choix (DAP STAPS, DAP informatique, DAP chimie, etc.)

⇒ Sélectionnez l'année d'entrée dans la formation (1 ou 2).

⇒ Cliquez sur « rechercher ».


La liste des établissements proposant la formation choisie s'affiche alors en bas de l'écran. Attention, celle-ci s'affiche généralement sur plusieurs pages, pensez à consulter l'ensemble des pages en cliquant sur  ou .


👉 Vous **devez sélectionner trois établissements** en les cochant dans la colonne « sélection ».

Une fois les trois établissements cochés, cliquez sur « valider ».

Vos choix sont désormais enregistrés, vous devez maintenant valider votre démarche.

⇒ Pour éditer votre démarche, cliquez sur .

◆ Vous devez ensuite éditer chacun de vos trois voeux en cliquant sur .

Pour chaque vœu, vous devez remplir la case « motivations pour cet établissement », dans laquelle vous expliquez pourquoi vous avez choisi cette université en particulier, puis choisir l'ordre de priorité (1,2 ou 3). Une fois les motivations pour l'établissement et l'ordre de priorité indiqués, cliquez sur .

Renouvelez l'opération pour les trois vœux puis cliquez sur « valider » pour effectuer la validation finale de votre démarche.

◆ Vous accédez alors au formulaire spécifique DAP. Après avoir indiqué si vous souhaitez suivre des études universitaires générales (et le cas échéant, la ou les langue(s) que vous souhaitez étudier si vous avez choisi la mention LEA ou LLCE), des études de pharmacie ou de médecine, vous précisez si vous souhaitez en parallèle vous porter candidat à des études de second cycle (impossible si vous n'avez que le baccalauréat) et si vous souhaitez suivre les cours en France (présentiel) ou à distance.

Vous devez ensuite préciser quelle est votre situation vis-à-vis du diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat).

Au Bénin, le baccalauréat donne directement accès aux études supérieures. Vous êtes donc soit dans le cas A1 (vous passez le baccalauréat béninois en 2008), soit dans le cas A2 (vous avez déjà le baccalauréat béninois). Les cas B1, B2 et B3 ne vous concernent pas.

◆ Une fois votre démarche DAP finalisée :

- **Vous devez déposer votre dossier papier avant le 15 février 2008 à l'Espace CampusFrance – Centre Culturel Français de Cotonou, du mardi au samedi de 9h00 à 12h30.**
- **Réglez les frais de traitement de dossier avant le 20 février 2008**
- **Passez l'entretien avant le 15 mars 2008**

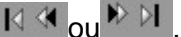

CampusFrance Bénin se chargera d'envoyer votre dossier DAP à la 1<sup>ère</sup> université demandée.

Si la 1<sup>ère</sup> université refuse votre demande de pré-inscription, elle transférera votre dossier à la seconde université choisie. En cas de refus, la seconde université transmettra votre dossier à l'université que vous aurez choisie en troisième vœu.


## 2- Saisie d'un projet d'études en école d'architecture (dossier DAP jaune)

◆ Pour créer votre nouvelle démarche, cliquez sur .

- ⇒ Dans l'onglet « recherche par consortium ou établissement », sélectionnez, dans le menu « groupe de consortium » « DAP jaune ».
- ⇒ Sélectionnez le niveau d'entrée dans la formation.
- ⇒ Cliquez sur « rechercher ».


La liste des établissements proposant la formation choisie s'affiche alors en bas de l'écran. Attention, celle-ci s'affiche sur plusieurs pages, pensez à consulter l'ensemble des pages en cliquant sur  ou .

👉 Vous devez **sélectionner deux établissements** en les cochant dans la colonne « sélection ».

- ⇒ Une fois les deux établissements cochés, cliquez sur « valider ».
- ⇒ Vos choix sont désormais enregistrés, vous devez maintenant valider votre démarche.
- ⇒ Pour éditer votre démarche, cliquez sur .

◆ Vous allez ensuite éditer chacun de vos deux vœux en cliquant sur .

Pour chaque vœu, vous devez remplir la case « motivations pour cet établissement », dans laquelle vous expliquez pourquoi vous avez choisi cette école en particulier, puis choisir l'ordre de priorité (1 ou 2). Une fois les motivations pour l'établissement et l'ordre de priorité indiqués,

cliquez sur  . Renouvelez l'opération pour les deux voeux puis cliquez sur « valider » pour effectuer la validation finale de votre démarche.

Vous accédez alors au formulaire spécifique DAP. Vous devez préciser quelle est votre situation vis-à-vis du diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat).

Au Bénin, le baccalauréat donne directement accès aux études supérieures. Vous êtes donc soit dans le cas A1 (vous passez le baccalauréat béninois en 2008), soit dans le cas A2 (vous avez déjà le baccalauréat béninois). Les cas B1, B2 et B3 ne vous concernent pas.

◆ Une fois votre démarche DAP Jaune finalisée :

- **Vous devez déposer votre dossier papier avant le 15 février 2008 à l'Espace CampusFrance – Centre Culturel Français de Cotonou, du mardi au samedi de 9h00 à 12h30.**
- **Réglez les frais de traitement de dossier avant le 20 février 2008**
- **Passez l'entretien avant le 05 mars 2008**

CampusFrance Bénin se chargera d'envoyer votre dossier DAP Jaune à la 1<sup>ère</sup> école d'architecture demandée.









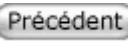
Si la 1<sup>ère</sup> école refuse votre demande de pré-inscription, elle transfèrera votre dossier à la seconde école choisie.

*ATTENTION : pour une demande de pré-inscription en école d'architecture, un projet écrit d'études peut vous être demandé.*

## Liens

[La liste des formations éligibles à la DAP Blanche. et adresse des universités par académie](#)

## Les boutons

Bouton	Action
	Permet d'ajouter (lycée, bulletin, diplôme, études supérieures stage, etc.)
	Editer (ex : permet de saisir les notes, du texte,.)
	Permet d'ajouter des pièces justificatives
	Permet de saisir les bulletins de notes / diplômes
	Supprimer un document (bulletin, etc.)
	Confirmer / Valider
	Annuler les modifications réalisées dans l'onglet
	Enregistrer les modifications réalisées dans l'onglet
	Retourner à l'écran précédent

## Documents et pièces à fournir pour la constitution du dossier DAP

A déposer à l'Espace CampusFrance Bénin – Centre Culturel Français avant le 15 février 2008 dans une grande enveloppe portant vos nom, prénoms, date de naissance et numéro d'identifiant CampusFrance

### ◆ **Candidats qui préparent le diplôme de fin d'études secondaires (lycéens en classe de terminale) :**

- Extrait d'acte de naissance (avec sa traduction en français) ou une copie lisible de votre passeport en cours de validité, ou de votre carte d'identité (accompagnée de sa traduction en français si nécessaire) ⇒ Original + 2 photocopies certifiées conformes
- Relevés de notes de terminale (1<sup>er</sup> trimestre) ⇒ Original + 2 photocopies
- Relevés de notes de première ⇒ Original + 2 photocopies certifiées
- Relevés de notes de seconde ⇒ Original + 2 photocopies certifiées

### 👉 **SI VOUS AVEZ CHOISI DE FAIRE UNE DEMANDE DANS UNE OU PLUSIEURS UNIVERSITES NON CONNECTES :**

- 2 enveloppes de taille normale libellé à votre adresse
- 1 enveloppe de taille normale libellé à votre adresse et avec un timbre béninois
- 1 grande enveloppe (format du dossier) libellé à votre adresse
- 2 coupons-réponses internationaux

### ◆ **Vous êtes déjà titulaires d'un diplôme du Baccalauréat ou d'un diplôme de fin d'études secondaires:**

- Extrait d'acte de naissance (avec sa traduction en français) ou une copie lisible de votre passeport en cours de validité, ou de votre carte d'identité (accompagnée de sa traduction en français si nécessaire) ⇒ Original + 2 photocopies certifiées conformes
- Diplôme du baccalauréat ⇒ Original + 2 photocopies
- Relevés de notes du baccalauréat ⇒ Original + 2 photocopies
- Relevés de notes de première ⇒ Original + 2 photocopies
- Relevés de notes de terminale ⇒ Original + 2 photocopies

### 👉 **Eventuellement :**

- Diplôme(s) de l'enseignement supérieur obtenu(s)
- Attestation d'inscription et relevé de notes de chaque année d'études après le Baccalauréat

### 👉 **SI VOUS AVEZ CHOISI DE FAIRE UNE DEMANDE DANS UNE OU PLUSIEURS UNIVERSITES NON CONNECTES :**

- 2 enveloppes de taille normale libellé à votre adresse
- 1 enveloppe de taille normale libellé à votre adresse et avec un timbre béninois
- 1 grande enveloppe (format du dossier) libellé à votre adresse
- 2 coupons-réponses internationaux

# LES ETAPES DE LA DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE

